

# Liste S37

Etablie le 21 juillet 2006

Les matériels répertoriés sont compatibles avec les critères du crédit d'impôt et des aides des collectivités territoriales. Ils sont classés par marque, puis pour chacun d'eux, par gamme de fabrication (liée à un principe de fonctionnement).

Société : ESE France

400, avenue du Château de Jouques - 13420 Gemenos. Tel : 04 42 32 87 91 - Fax : 04 42 32 87 98

Chauffe-eau solaires individuels éléments séparés, circulation forcée et vidange automatique

Gamme : **Solarmondo**

**13** chauffe-eau

	Nature de l'appoint	Volume (L)	Superficie (m <sup>2</sup> )	Modèle	Référence
	Electrique				
1		310			
		400	6,96	300/3/E	CESI 06 / 07 - 1379
2			4,64	400/2/E	CESI 06 / 07 - 1381
	Hydraulique				
		200			
3			2,3	200/1	S 05 / 05 - 804
		300	4,6	300/2	S 05 / 05 - 808
4					
		500	4,6	500/2	S 05 / 05 - 812
5			6,9	500/3	S 05 / 05 - 814
6					
	Mixte				
		200			
7			2,3	200/1/E	S 05 / 05 - 805
		300	4,6	300/2/E	S 05 / 05 - 809
8					
		310	6,96	300/3	CESI 06 / 07 - 1378
9					
		400	4,64	400/2	CESI 06 / 07 - 1380
10					
		500	4,6	500/2/E	S 05 / 05 - 813
11			6,9	500/3/E	S 05 / 05 - 815
12					
	Sans appoint				
		150			
13			2,3	150/1	S 05 / 05 - 803

## Dispositifs d'appoint

Page 1 sur 1

- Appoint électrique : l'appoint est assuré au moyen d'une résistance électrique intégrée au ballon de stockage solaire
- Appoint hydraulique : l'appoint est assuré au moyen d'un échangeur intégré au ballon de stockage solaire et raccordé à une chaudière
- Appoint mixte : l'appoint est assuré au moyen d'un échangeur pendant les périodes de l'année où la chaudière est en fonctionnement et par un appoint électrique pendant les périodes où la chaudière est arrêtée

Les chauffe-eau solaires qui ne comportent aucun de ces dispositifs sont des chauffe-eau sans appoint